INTOSAI

Revue internationale de la vérification des comptes publics

Octobre 2000

A02418
SP-02-18

Revue internationale de la vérification des comptes publics

Octobre 2000—Vol. 27, nº 4

© 2000 International Journal of Government Auditing, Inc.

La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est publiée tous les trimestres (janvier, avril, juillet et octobre) pour le compte de l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en français. La *Revue*, organe officiel de l'INTOSAI, vise au perfectionnement des procédés et techniques de vérification des comptes publics. Les opinions et les idées formulées n'engagent que la rédaction et les auteurs des textes et ne reflètent pas nécessairement les vues ou l'orientation de l'Organisation.

La rédaction invite les intéressés à soumettre des articles, des rapports spéciaux ou des faits divers à ses bureaux, aux soins du U.S. General Accounting Office, Room 7806, 441 G Street NW, Washington, D.C. 20548, É.-U. (téléphone : (202) 512-4707, télécopieur : (202) 512-4021, courriel : <chases@gao.gov>).

La *Revue* sert parfois de document pédagogique. La rédaction accorde donc la préférence aux articles traitant d'aspects pratiques de la vérification des comptes publics. Il peut s'agir d'études de cas, de commentaires sur de nouvelles méthodes de vérification ou de descriptions de programmes de formation en vérification. Les articles traitant surtout d'aspects théoriques ne conviennent guère.

La *Revue* est distribuée aux dirigeants de toutes les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques du monde qui participent aux activités de l'INTOSAI. Les autres intéressés doivent s'abonner au coût de 5 $US par année. Pour tous les numéros, il faut acheminer correspondance et chèques au bureau administratif de la *Revue* – P.O. Box 50009, Washington, D.C. 20004, É-U.

Les articles de la *Revue* sont répertoriés dans l'*Accountants' Index* par l'American Institute of Certified Public Accountants et présentés dans la publication *Management Contents*. Des articles choisis figurent également dans les comptes rendus analytiques publiés par les sociétés Anbar Management Services, de Wembley, en Angleterre, et University Microfilms International, de Ann Arbor (Michigan), aux États-Unis.

Table des matières

1 **Éditorial**

3 **En bref**

10 **Le vérificateur vérifié : Examen du Bureau de vérification nationale de l'Islande par ses pairs**

14 **Profil : La Direction de la vérification de l'État de Bahreïn**

16 **Publications à signaler**

17 **Dans le cadre de l'INTOSAI**

Conseil de rédaction

Franz Fiedler, Président de la Cour des comptes de l'Autriche
L. Denis Desautels, Vérificateur général du Canada
Emna Aouij, Première Présidente, Cour des comptes de la Tunisie
David M. Walker, Contrôleur général des États-Unis
Clodosbaldo Russian Uzcategui, Contrôleur général du Venezuela

Présidente

Linda L. Weeks (É.-U.)

Rédacteur en chef

Donald R. Drach (É.-U.)

Adjointe du rédacteur en chef

Linda J. Sellkavaag (É.-U.)

Rédacteurs

Bureau du vérificateur général (Canada)
Kiyoshi Okamoto (ASOSAI - Japon)
Luseane Sikalu (SPASAI-Tonga)
Michael C. G. Paynter (CAROSAI - Trinité-et-Tobago)
Secrétariat général de l'EUROSAI (Espagne)
Khemais Hosni (Tunisie)
Yadira Espinoza Moreno (Venezuela)
Secrétariat général de l'INTOSAI (Autriche)
U.S. General Accounting Office (É.-U.)

Production/Administration

Sebrina Chase (É.-U.)

Finances

U.S. General Accounting Office (É.-U.)

Membres du Comité directeur de l'INTOSAI

Guillermo Ramirez, Président, Cour des comptes de l'Uruguay, Président
Jong-Nam Lee, Président, Commission de contrôle et d'inspection, Corée, Premier Vice-président
Tawfik I. Tawfik, Ministre d'État et Président du Bureau général de contrôle, Arabie Saoudite, Second Vice-président
Franz Fiedler, Président, Cour des comptes, Autriche, Secrétaire général
Arah Armstrong, Directeur de la vérification, Antigua-et-Barbuda
Iram Saraiva, Ministre-président, Cour des comptes, Brésil
Lucy Gwanmesia, Ministre déléguée, Cameroun
L. Denis Desautels, Vérificateur général, Canada
Mohamed Gawdat Ahmed El-Malt, Président, Organisation centrale de contrôle, Égypte
Hedda Von Wedel, Présidente, Cour des comptes, Allemagne
V.K. Shunglu, Contrôleur et Vérificateur général, Inde
Abdessadeq El Glaoui, Président, Cour des comptes, Maroc
Bjarne Mork Eidem, Vérificateur général, Norvège
Victor Enrique Caso Lay, Contrôleur général, Pérou
Alfredo Jose de Sousa, Président, Cour des comptes, Portugal
Pohiva Tui'i'onetoa, Vérificateur général, Tonga
David M. Walker, Contrôleur général, États-Unis

Amélioration des services publics

Par Sir John Bourn, Contrôleur et Vérificateur général, Royaume-Uni

Au cours des 20 dernières années environ, la prestation des services publics a subi des changements radicaux dans de nombreux pays. Ces changements ont souvent été motivés par le désir d'accroître la productivité des services publics – faire plus avec moins – dans le cadre d'une politique générale de contrôle plus serré des dépenses publiques visant à permettre une réduction des impôts. Diverses réformes de grande envergure ont été menées à cette fin. Parmi ces réformes, on compte des privatisations, des partenariats entre le secteur public et le secteur privé, la création de marchés intérieurs, la séparation des acheteurs et des fournisseurs de services publics et l'établissement de nouvelles structures organisationnelles pour faire la distinction entre l'élaboration de la politique et sa mise en œuvre. En outre, la trilogie : économie, efficience et efficacité, qui se définit par des coûts moins élevés, une utilisation plus efficiente des ressources et la mesure des services assurés par rapport aux objectifs, constitue un principe important pour les responsables de la gestion des fonds publics.

Les améliorations ont également été motivées par une volonté généralisée d'assurer « l'optimisation des ressources » dans la prestation des services publics. Cependant, tous ne perçoivent pas l'optimisation des ressources comme un concept évident et objectif, fondamental à l'amélioration des services publics. Certaines personnes soutiennent qu'elle revêt une connotation particulière et subjective. Le professeur Howard Elcock, par exemple, estime que [traduction] « les "trois E" représentent les valeurs de la classe moyenne dont les principales priorités sont la baisse des impôts et une réglementation gouvernementale minimale. Les gens de la classe moyenne sont opposés aux intérêts de la classe ouvrière, qui recherche l'égalité et qui dépend particulièrement des services publics et des prestations d'aide sociale. » (Elcock H. 2000, « Management is not enough : we need leadership! » Public Policy and Administration, volume 15, n° 1, page 16). Les vérificateurs du secteur public doivent être sensibles à ce genre de critiques et, bien que l'on puisse s'interroger sur de telles interprétations, les vérificateurs doivent être conscients des messages que peuvent porter leurs méthodes à leur insu.

Au cours des dernières années, on a mis davantage l'accent sur l'amélioration de la qualité des services auxquels les citoyens s'attendent du gouvernement. Parmi les améliorations apportées, on constate une prestation plus rapide des services, une plus grande accessibilité des services et des services fournis beaucoup plus collectivement de sorte que les citoyens puissent recevoir des services à partir d'un seul et même endroit ou d'un « guichet unique »; par exemple, les citoyens peuvent ainsi faire une demande d'aide financière pendant qu'ils sont au chômage et, en même temps, obtenir des conseils pour leur recherche d'emploi. Tout cela fait partie d'une politique générale dont l'objectif est de faire en sorte que les services répondent davantage aux besoins de ceux qui les utilisent. L'évolution rapide des technologies de l'information et l'utilisation accrue d'Internet permettent de fournir de façon plus efficiente des services publics qui répondent mieux aux besoins des citoyens dans la société moderne.

Sir John Bourn

Ces diverses initiatives qui s'appuient à la fois sur le secteur public et le secteur privé ne reflètent aucune philosophie en particulier pour la prestation des services publics. La « troisième voie » est un terme utilisé pour décrire une approche selon laquelle il y aurait certaines choses que le secteur public ferait mieux que le secteur privé et certaines choses qui seraient mieux gérées ou mieux assurées par le secteur privé. La « troisième voie » met également beaucoup plus l'accent sur les besoins des utilisateurs finals des services publics et sur certains membres de la société, comme les chômeurs à long terme et les personnes défavorisées, qui ont souvent été exclus par le passé.

Quel est le rôle de l'ISC dans ce monde meilleur?

De plus en plus au Royaume-Uni, nous sommes confrontés à un certain nombre de nouveaux défis. D'une part, avec l'établissement de nouveaux modes de prestation de services, nous devons veiller à ce qu'il y ait des mécanismes redditionnels fiables pour faire rapport au Parlement de l'utilisation de l'argent des contribuables et, notamment, de l'optimisation des ressources et du respect des normes de propriété. Cela signifie que nous devons demeurer vigilants pour faire en sorte que nous puissions suivre l'utilisation des fonds publics, peu importe si l'organisation responsable de la prestation des services relève du secteur public ou du secteur privé. D'autre part, pour améliorer la prestation des services publics, il faut également innover et chercher de nouvelles façons de faire les choses. Toute innovation suppose des risques, mais la culture du secteur public peut souvent se montrer peu encline à prendre des risques par crainte des critiques de la part des vérificateurs – tant à l'interne qu'à l'externe – et, finalement, du Parlement si les choses tournent mal. L'ISC ne devrait pas être dissuasive ou être utilisée comme une organisation qui empêche les gestionnaires du secteur public de prendre des initiatives comportant certains risques, mais qui pourraient aussi contribuer à améliorer de façon durable la prestation des services. Notre but est de démontrer que la vérification externe et les rapports indépendants, présentés au Parlement, peuvent être constructifs et susciter des changements positifs dans la façon dont le gouvernement fait des

La troisième voie

L'État ne devrait pas produire des biens et services – cela devrait plutôt être réservé aux marchés concurrentiels.

La richesse générée par le secteur privé devrait être utilisée pour financer les services publics comme la santé, l'éducation et l'aide sociale.

Les services publics devraient être fournis de diverses façons; par exemple, par les autorités publiques au niveau central et au niveau local et par des entreprises du secteur privé à contrat.

La fonction publique devrait se fixer des objectifs clairs, et son rendement devrait être mesuré et évalué par divers mécanismes de vérification.

Le point de vue des citoyens sur la qualité du service devrait être un facteur clé pour déterminer l'étendue et l'ampleur des services publics et pour évaluer leur réussite.

Il faudrait mettre l'accent notamment sur une façon de fournir les services qui inclurait dans la vaste collectivité les personnes qui sont souvent exclues par les pressions de la vie contemporaine.

affaires dans l'intérêt des contribuables, soit des citoyens et des utilisateurs des services publics.

J'ai cru que nos collègues qui lisent la *Revue* pourraient être intéressés à connaître quelques-unes des principales caractéristiques de l'approche que nous avons adoptée pour appuyer la réforme du secteur public.

Adoption d'une approche constructive visant de nouvelles méthodes de prestation de services

Les nouvelles méthodes de prestation de services entraînent souvent des écarts importants par rapport à la façon dont le gouvernement fournit généralement les services publics. L'Initiative de financement du secteur privé (IFP) au Royaume-Uni constitue un bon exemple de cela : les ministères passent des marchés avec des entreprises du secteur privé pour obtenir des services de qualité à long terme afin de tirer avantage des compétences en gestion du secteur privé, l'incitatif étant que le secteur privé assume le risque du financement. Le secteur public peut utiliser les fonds du secteur privé pour construire et exploiter des actifs majeurs, tel un hôpital ou une route, qu'il ne pourrait peut-être pas payer sans ce genre de financement du secteur privé. La nature de l'IFP fait que les ministères s'engagent auprès d'un fournisseur du secteur privé pour obtenir des services pendant une période d'au moins vingt ans. Comme ces initiatives sont essentiellement nouvelles, le gouvernement doit apprendre et parfaire son approche. Il est donc important que lorsque nous examinons de façon objective ces nouvelles initiatives et que nous attirons l'attention sur ce qui ne s'est pas déroulé comme prévu – l'optimisation des ressources est à risque ou elle n'est pas réalisée –, nous le fassions de manière constructive en mettant l'accent sur les leçons à tirer pour l'avenir. Par exemple, en utilisant une série de rapports sur plus de 50 privatisations et 15 IFP, nous avons acquis des connaissances indépendantes sur les bonnes pratiques que nous avons diffusées dans une série de rapports généraux sur la gestion des privatisations et les IFP.

Élargir la portée des examens d'optimisation des ressources

L'élaboration de nouvelles méthodes de prestation de services a nécessité des changements quant à la portée de certains examens pour permettre d'évaluer la qualité des services publics que reçoivent les clients. Par exemple, on a établi des autorités de réglementation économique pour chacune des principales industries de services publics – gaz, électricité, eau et télécommunications – à la suite de leur privatisation afin de protéger les intérêts des clients et d'empêcher les pratiques restrictives. Conformément à la loi, la portée de notre examen comprend les autorités de réglementation économique, et nous avons publié une série de rapports sur la manière dont celles-ci s'acquittent de leurs responsabilités. Ces autorités dépensent très peu d'argent, mais leurs responsabilités de réglementation s'étendent aux industries qui touchent des recettes de plusieurs milliards de livres. Dans un cas, nous avons évalué l'efficacité de la concurrence introduite dans le marché intérieur du gaz, à savoir si les clients profitent de prix réduits pour le gaz, s'ils ont vraiment le choix des fournisseurs, si la qualité du service qu'ils reçoivent des nouvelles sociétés gazières est meilleure qu'avant l'introduction de la concurrence et si les avantages retirés sont plus durables. Nous avons produit un dépliant facile à lire, qui indique de quelle façon le public peut réaliser des économies sur le coût du gaz – quelque 11 000 citoyens ont téléphoné pour obtenir le dépliant.

Mettre davantage l'accent sur les résultats que sur les processus

Les vérificateurs mettaient généralement l'accent sur la fiabilité des processus et des procédures. Cela se comprend puisque si ceux-ci ne fonctionnent pas, les risques de perte financière, de faible optimisation des ressources ou d'actes irréguliers augmentent. Toutefois, en bout de ligne, l'optimisation des ressources dépend des extrants et des résultats – des améliorations apportées aux soins de santé, d'un enseignement plus adéquat, de réseaux de transport plus fiables – grâce aux fonds publics. C'est ce qui intéresse le plus le Parlement et les contribuables. Le programme de modernisation du gouvernement au Royaume-Uni encourage les ministères à se concentrer beaucoup plus sur les résultats durables à long terme en ce qui concerne l'élaboration des politiques et des programmes. De plus, nos examens de l'optimisation des ressources sont maintenant axés beaucoup plus sur les extrants et les résultats que sur les processus nécessaires pour les réaliser. Cela ne veut pas dire que nous n'évaluerons pas les possibilités d'améliorer les procédures, mais les extrants prévus sont notre point de départ, plutôt que le mode de prestation des programmes. Normalement, nous n'examinerions les procédures que si les extrants prévus n'étaient pas atteints ou s'ils ne semblaient pas d'un bon rapport coût-efficacité – la question à se poser dans de pareils cas serait de savoir si les processus ont contribué au rendement insatisfaisant. Notre rapport sur les mesures visant à minimiser les cas d'infections contractées en milieu hospitalier est un exemple d'étude fortement axée sur les extrants. La plupart des gens croient que lorsque l'on va à l'hôpital, c'est pour prendre du mieux, mais un grand nombre de patients qui se rendent à l'hôpital voient leur situation empirer. Au Royaume-Uni, environ neuf pour cent des patients hospitalisés contractent, à un moment ou à un autre, une infection lors de leur hospitalisation, ce qui représente au moins 100 000 infections par année. Notre rapport a été produit par une équipe mixte de médecins et d'autres professionnels de la santé, de concert avec notre propre direction de la santé. Le rapport met en lumière des façons d'adopter de bonnes pratiques à l'échelle du pays

(suite à la page 8)

En bref

Belgique

Conférence sur les aéronefs F-16

Des cadres de vérification des cinq pays du programme international de coproduction des aéronefs F-16 – la Belgique, le Danemark, les États-Unis, la Norvège et les Pays-Bas – se sont réunis à Bruxelles, le 21 juin 2000.

Les participants ont discuté des résultats du rapport sur la gestion du programme de modernisation à mi-vie des F-16. Le GAO a informé les participants des résultats d'un examen qu'il a mené sur le prix de ce programme (GAO/NSIAD-96-232, 24 septembre 1996). Les participants ont reçu également un aperçu des efforts déployés pour restructurer le système des ventes de matériel militaire à l'étranger quant à la négociation des contrats et à l'accélération de la clôture des marchés.

En 1977, les quatre pays européens ont conclu un accord avec les États-Unis pour produire conjointement 998 avions de combat légers multi-missions. L'objectif était de faciliter la normalisation des systèmes d'armement de l'OTAN, de fournir un avion de combat à faible coût et d'accroître l'activité industrielle des nations participantes. Les institutions supérieures de contrôle des nations participantes ont accepté de partager tous les ans leurs expériences concernant le programme des F-16 et d'en vérifier conjointement des aspects particuliers.

Pour obtenir plus d'information sur la Conférence des ISC sur les F-16, communiquer avec : M. J. Beckers, Cour des comptes de la Belgique, Regents-chapsstraat 2, B-1000 Bruxelles, Belgique (Tél. : 32-02-551-8248; télécopieur : 32-02-551-8622; courriel : F16SAIConference@ccrek.be).

Bermudes

Rapport de vérification de 1999

Le Rapport du Vérificateur général sur les comptes de 1999 a été présenté à la Chambre de l'Assemblée, le 10 mars 2000. Comme en 1998, le rapport de vérification fait ressortir six aspects préoccupants depuis longtemps, touchant plusieurs secteurs qui justifient particulièrement l'attention de la Chambre.

Premièrement, le rapport indique que de nombreux fonds et organisations ont des années de retard pour la présentation de leurs rapports financiers. Par conséquent, la Chambre de l'Assemblée ne peut tenir le gouvernement responsable de son intendance à l'égard de ces fonds. Deuxièmement, le Vérificateur général a exprimé de l'inquiétude au sujet de 74 recommandations de ce rapport et des rapports précédents qui n'ont pas été suivies. Troisièmement, le rapport indique que des personnes chargées de la gestion comptable ne possèdent pas une formation suffisante et que le gouvernement connaît une pénurie de personnel compétent en comptabilité.

Quatrièmement, le rapport indique qu'une gestion financière inadéquate a donné lieu à des erreurs et à des lacunes dans le contrôle des dépenses, de la perception des recettes, des immobilisations, des comptes bancaires, des créditeurs et des débiteurs, et de la gestion des marchés. Sans contrôles financiers adéquats et sans information exacte et actuelle, les gestionnaires ne peuvent gérer leurs ressources financières de façon efficiente.

Cinquièmement, le rapport souligne que les agences de perception du gouvernement sont trop tolérantes à l'égard des employeurs qui tardent à remettre leurs cotisations de retraite ou leurs taxes sur la masse salariale ou qui négligent de le faire. Sixièmement, la production tardive des rapports financiers a empêché la Chambre de l'Assemblée et le public de connaître l'étendue des déficits de la trésorerie de la caisse de retraite.

Pour obtenir plus d'information sur le rapport, s'adresser à : Office of the Auditor General, Government Administration Bldg., 30 Hamilton, HM-12, Bermudes.

Costa Rica

Rapport annuel de 1999

Le 1er mai 2000, le Bureau du vérificateur général du Costa Rica a présenté son rapport annuel de 1999 à l'Assemblée législative. Le rapport annuel est composé des quatre parties suivantes.

La première partie rend compte des travaux réalisés par le Bureau au cours de l'année. En résumé, il indique que le Bureau a mené à bien son plan de fonctionnement annuel compte tenu du processus de modernisation institutionnel en cours. De plus, le Bureau a subi une réorganisation et compte maintenant trois divisions et un secteur stratégique institutionnel plutôt que dix directions générales hiérarchiques. Enfin, les dépenses du Bureau du vérificateur général se sont élevées à 4 000 millions de *colonnes*, ce qui correspond à 15 cents pour chaque 100 *colonnes* du budget du secteur public.

La seconde partie porte sur la situation financière et matérielle des institutions publiques. Elle traite tout d'abord du gouvernement de la République, puis analyse certaines institutions publiques décentralisées et, enfin, présente de l'information financière et économique sur le gouvernement en général, sur le secteur public sans but lucratif et sur l'ensemble du secteur public.

La troisième partie contient les opinions et suggestions que le bureau de vérification désire présenter aux députés de l'Assemblée

Les participants de la Belgique, du Danemark, des États-Unis, de la Norvège et des Pays-Bas se sont réunis à Bruxelles pour discuter du projet de coopération des F-16.

législative comme base pour qu'ils puissent s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance. Cette partie traite notamment de ce qui suit : une définition des lois et des règlements applicables à certaines entités, particulièrement celles qui touchent les marchés administratifs; les faiblesses les plus courantes du contrôle interne cernées par les travaux de vérification du Bureau; la pénurie permanente de ressources disponibles pour exécuter les vérifications internes, ce qui entraîne une mauvaise gestion des ressources publiques; le transfert des fonds publics à des organisations non gouvernementales; et la limitation des vérifications globales des sociétés municipales.

La dernière partie est un supplément statistique qui présente de l'information financière importante sur les institutions du secteur public costaricain qui n'était pas présenté dans la deuxième partie du rapport.

Pour obtenir plus d'information, prière de s'adresser au : Contraloria General de la República de Costa Rica, P.O. Box 1179-1000, San José, Costa Rica, téléphone : (506) 220-3120; télécopieur : (506) 220-4385; courriel : inforcgr@cgr.go.cr ou visitez notre site Web à : http://www.cgr.go.cr.

Hong Kong

Rapport au Conseil législatif

Le dernier rapport (n° 34) du directeur de la Vérification, qui comprend les résultats de huit vérifications de l'optimisation des ressources réalisées d'octobre 1999 à février 2000, a été soumis au Président du Conseil législatif, le 15 mars 2000. Il a été déposé au Conseil le 29 mars 2000 et le Comité des comptes public a déposé son rapport sur le rapport de vérification au Conseil le 21 juin 2000.

Le rapport de vérification comprend de vastes études des services de remorquage des véhicules et des fourrières du gouvernement; des services reçus du Bureau du Receveur officiel; de la gestion du personnel d'entretien des routes; de l'administration du judiciaire et des ajustements apportés aux prestations de retraite. Les études ont identifié des économies et des avantages représentant 53 millions de dollars US pour le gouvernement de la Région administrative spéciale de Hong Kong.

Dans la majorité des cas, les recommandations de vérification ont été acceptées par le gouvernement et entérinées par le Comité des comptes publics. Par exemple, l'étude de l'administration du judiciaire a permis de cerner des façons de réduire le temps d'attente dans les tribunaux, d'améliorer l'utilisation des ressources du judiciaire et la prestation des services de soutien des tribunaux. Cela a permis d'accroître l'efficience du judiciaire et la reddition de comptes au public.

Pour plus d'information sur le rapport, prière de visiter la page d'accueil Internet de la Commission de vérification à l'adresse www.info.gov.hk/aud ou d'écrire à la : Audit Commission, 26th Floor, Immigration Tower, 7 Gloucester Road, Wanchai, Hong Kong; courriel : audaes2@aud.gcn.gov.hk; télécopieur : (852) 2824 2087.

Inde

Coopération entre les vérificateurs généraux de l'Inde et de la Pologne

Le 10 mai 2000, au cours d'un voyage à Varsovie, en Pologne, le Contrôleur et Vérificateur général de l'Inde a signé un protocole d'entente avec la Chambre suprême de contrôle de la République de Pologne pour faciliter l'échange de connaissances et d'expériences professionnelles entre les deux pays. Le protocole a pour but d'offrir au personnel de ces deux ISC l'occasion de participer à certains séminaires, conférences, stages et programmes de formation internationaux. La signature du protocole et la visite du Contrôleur et Vérificateur général de l'Inde en Pologne constituent une nouvelle phase mutuellement avantageuse dans les relations bilatérales de ces deux pays.

Pour plus d'information, prière de communiquer avec le : Office of the Comptroller and Auditor General, 10, Bahadur Shah Zafar Marg, New Delhi 110002, India.

Mexique

Premier Forum international sur la vérification supérieure

Le Bureau du Vérificateur général du Mexique (la Contaduria Mayor de Hacienda of México) a tenu son Premier Forum international sur la vérification supérieure les 21 et 22 octobre 1999, à Mexico. Le thème du forum était « la vérification supérieure dans le nouveau millénaire » et était organisé pour appuyer l'établissement de l'Institution supérieure de contrôle (ISC) de la Fédération du Mexique, le 1er janvier 2000. Des représentants de l'INTOSAI, de l'OLACEFS, de la Cour européenne des comptes, des ISC de l'Autriche, des États-Unis, du Pérou, du Canada et du Royaume-Uni y participaient.

Les exposés ont été suivis de discussions animées couvrant de nombreux sujets d'intérêt, dont les contributions des ISC à la reddition de comptes à l'égard de l'administration publique et du gouvernement; les relations entre les ISC et les branches exécutives, législatives et judiciaires du gouvernement des pays démocratiques; la Déclaration de Lima de l'INTOSAI sur la nature, la structure, les statuts et les caractéristiques des ISC; les principales valeurs et les caractéristiques de base des ISC; le rôle redditionnel joué par les ISC dans le développement de la démocratie; l'importance de l'indépendance technique et budgétaire des ISC; la vérification de l'optimisation des ressources, le cadre juridique régissant le rendement des hauts fonctionnaires des gouvernements; le pouvoir de l'ISC de déterminer les responsabilités et de prendre des sanctions, comme les codes de déontologie, la participation sociale au processus de contrôle, le traitement des plaintes des citoyens, les rapports sur les fraudes, le gaspillage et la corruption, et la nature, l'étendue et la crédibilité des rapports de contrôle publics.

Parmi les distingués participants au Forum, mentionnons : M. Franz Fiedler, président de la Cour des comptes de l'Autriche et Secrétaire général de l'INTOSAI, M. David M. Walker, Contrôleur général des États-Unis; CPC. Victor Enrique Caso Lay, Contrôleur général du Pérou et Président de

Les dirigeants des ISC de nombreuses régions se sont joints à leurs collègues du Mexique pour une photo officielle de groupe lors du Forum sur la vérification supérieure.

l'OLACEFS, M. Michael McLaughlin et M. Ronald Thompson, Bureau du vérificateur général du Canada, M. Michael Whitehouse, National Audit Office du Royaume-Uni; M. Jesús Lázaro Cuenca, Cour européenne des comptes; les dirigeants des groupes parlementaires, des députés et des sénateurs du Congrès du Mexique; des ministres d'État, des chefs d'organismes de contrôle locaux; des représentants de la Contaduria Mayor de Hacienda; des citoyens et d'autres parties intéressées par la reddition de comptes.

Pour obtenir plus d'information, communiquer avec la Contaduria Mayor de Hacienda of México, Av. Coyoacan 1501, Col del Valle, Deleg. Benito Juárez, 03100, México, D.F., MEXICO; courriel : cmhaseor@mexis.com.

Nations Unies

Réunion annuelle des vérificateurs internes

La 31e réunion des représentants des services de vérification interne des organisations et des institutions financières multilatérales (RIFM) des Nations Unies s'est tenue du 5 au 7 juin 2000. Le Bureau de la vérification interne du Programme alimentaire mondial (PAM) a son siège social à Rome. Environ 45 représentants de plus de 30 organisations, dont surtout des dirigeants de services de vérification et de surveillance, ont participé à la réunion.

M. Namanga Ngongi, sous-directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, a prononcé le discours d'ouverture. Il a décrit l'importance des fonctions de surveillance pour garantir que les ressources sont utilisées de façon économique, efficiente et efficace. Il a soutenu que la vérification, plus particulièrement, ne devrait pas être utilisée à posteriori mais devrait être proactive et préventive.

Les représentants ont discuté de questions techniques et organisationnelles communes qui touchent les services de vérification et de surveillance, au cours des séances, notamment :

- des exposés et des points saillants sur les vérifications des systèmes informatisés des Nations Unies et des institutions financières multilatérales;
- une discussion en groupes sur les visites de vérification effectuées par les tiers ainsi que des exposés de représentants de la Banque mondiale, du Haut Commissaire aux réfugiés, du Programme alimentaire mondial et de la Commission européenne;
- des discussions en groupes sur des questions opérationnelles comme la formation et l'attribution des marchés de services de vérification;
- une discussion en groupes sur les rôles des comités de vérification et de régie;
- un exposé sur les vérifications d'organismes financés conjointement du Système commun des Nations Unies.

Plusieurs conférenciers invités ont présenté des sujets d'un grand intérêt pour le groupe.

- Sir John Bourn, Contrôleur et Vérificateur général du Royaume-Uni et Président du Groupe des vérificateurs externes des comptes des Nations Unies, des organismes spécialisés et de l'Agence internationale de l'énergie atomique, a donné un aperçu de la gestion par résultats.
- M. Piers Campbell de la firme Mannet a mis l'accent sur un cadre conceptuel de régie.
- M. Jonathan Doyle, d'Andersen Consulting, a exposé les tendances actuelles du cybercommerce et la façon dont les vérificateurs peuvent tirer parti de ce phénomène.
- M. Dileep Nair, le nouveau sous-secrétaire général du Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies, de New York, était également présent à la réunion. Il a déclaré que chaque organisation a besoin de catalyseurs de changements et que les vérificateurs doivent jouer le rôle d'agents de changements. M. Nair a également insisté sur la nécessité d'une plus grande coordination et collaboration entre les Nations Unies et toutes ses entités.

Pour obtenir plus d'information, prière de s'adresser à : M. Bernd Kaess, directeur, Bureau de la vérification interne, ou M. Daniel Nelson, vérificateur interne supérieur, Programme alimentaire mondial, Via Cesare Giulio Viola 68-70, Parco de Medici, 00148 Rome, Italie; courriel : Bernd.Kaess@wfp.org et Daniel.Nelson@wfp.org; téléphone : (+39-06) 6513-2045; et télécopieur : (+39-06) 659-1204.

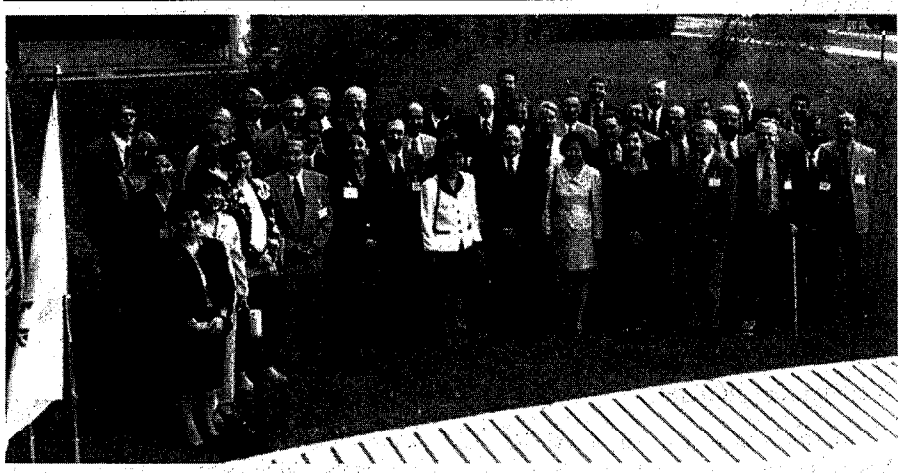

Les représentants des services de vérification interne de 30 organismes des Nations Unies posent pour une photo de groupe lors de leur réunion annuelle à Rome.

Royaume-Uni

Formation internationale

Le National Audit Office (NAO) a tenu son 8e Cours international annuel du 7 septembre au 6 octobre. Articulé en deux modules, vérification comptable et vérification de l'optimisation des ressources, le programme intensif de quatre semaines met l'accent sur les méthodes de vérification du NAO. Il s'agit de cours théoriques, mais les deux modules comprennent des illustrations pratiques, des exemples et des études de cas tirés des comptes vérifiés et des études d'optimisation des ressources réalisées par le NAO. Le cours est interactif et les participants sont encouragés à poser des questions et à introduire des éléments tirés de leur propre expérience.

L'un des principaux buts du programme est d'encourager le dialogue entre les participants au cours de leur séjour au NAO et une communication soutenue lorsqu'ils sont de retour chez eux. Outre le volet théorique, les participants ont de nombreuses occasions de rencontrer le personnel du NAO et d'échanger des points de vue.

Depuis le projet pilote en 1993, plus de 100 représentants d'ISC et d'autres

organisations ont participé au cours. Les groupes de travail régionaux de l'INTOSAI ont appuyé fortement le programme et le NAO s'attend à ce que le cours de 2001 compte 16 participants.

Pour plus d'information, prière de s'adresser au : National Audit Office, International Relations, 157-197 Buckingham Palace Road, Victoria, London SW1W 9SP, Royaume-Uni; télécopieur : 44-020 7798 7466; ou courriel : international.nao@gsi.gov.uk.

Russie

Nouveau Président de la Chambre des comptes

Le 19 avril 2000, la Douma de l'Assemblée fédérale de la Fédération russe a nommé M. Sergueï Vadimovich Stépachine Président de la Cour des comptes de la Fédération de Russie. M. Stépachine a été élu à la Douma en décembre 1999; il assumait auparavant la fonction de Président de la Commission de lutte contre la corruption. Au début de 1999, M. Stépachine a servi comme membre du Praesidium du gouvernement et Premier Vice-président du gouvernement de la Fédération de Russie et Ministre de l'Intérieur. Il a également été Premier ministre de la Fédération russe.

M. Sergueï Vadimovich Stépachine

M. Stépachine a obtenu son diplôme du Collège politique supérieur du Ministère de l'Intérieur de l'Union soviétique en 1973 et, en 1981, il a obtenu un doctorat en droit de l'Académie militaire-politique Lénine. Pendant cette période, il a servi au Ministère de l'Intérieur à Leningrad et à Moscou. De 1989 à 1993, M. Stépachine a été Secrétaire du Soviet suprême de la République socialiste fédérative soviétique, où il dirigeait le Comité de la sécurité de la défense du Soviet suprême. De 1993 à 1998, M. Stépachine a aussi occupé divers postes clés au gouvernement de la Fédération de Russie, dont les postes suivants : Premier Vice-ministre de la Sécurité, Directeur du Service fédéral de contre-espionnage fédéral, Directeur du Service fédéral de sécurité, Directeur du Département administratif de l'Administration gouvernementale, Ministre de la Justice et Ministre de l'Intérieur.

En assumant son nouveau poste, M. Stépachine est également devenu le premier Vice-président de l'EUROSAI.

Suisse

Rapport annuel de 1999 sur le nouveau site Web

Le Contrôle fédéral des finances (CFF) a publié son rapport annuel de 1999 sur son nouveau site Web : www.sfao.admin.ch. Le rapport est disponible en allemand, en français et en italien et le site Web contient une section en anglais où l'on trouve de l'information complète sur le CFF.

Le CFF reflète quelque 250 révisions effectuées par le Contrôle en 1999. Ces révisions ont donné lieu non seulement à des économies de millions de francs suisses, mais aussi, ce qui est encore plus important, à la prise de mesures correctives à moyen et à long terme.

La révision de la *Loi sur le Contrôle des finances* (LCF), entrée en vigueur le 1er septembre 1999, a considérablement renforcé l'indépendance du CFF. En 1999, le CFF a également subi une réorganisation approfondie. Un nouvel organigramme, ancré dans une structure organisationnelle de forme matricielle, a été introduit le 1er janvier 2000. Selon cette nouvelle structure, le CFF compte six groupes qui sont responsables chacun d'une partie de l'administration fédérale. Le personnel de contrôle, regroupé en divers centres de compétences (le contrôle des comptes, le contrôle du rendement, le contrôle de l'informatique et le contrôle des constructions), est mis à la disposition des chefs de ces secteurs pour effectuer les contrôles.

Pour obtenir une copie papier du rapport annuel de 1999, prière de s'adresser au : Contrôle fédéral des finances, Monbijoustrasse 51a, 3003 Berne, Suisse; courriel : info@efk.admin.ch.

Thaïlande

Nomination d'un nouveau Vérificateur général

M. Panya Tantiyavarong a été nommé Vérificateur général de la Thaïlande.

M. Tantiyavarong possède une vaste expérience dans le domaine des finances, des banques, de l'assurance, des affaires et de l'industrie. Avant d'être nommé au bureau de vérification, il a exercé les fonctions suivantes : administrateur et conseiller du Conseil d'administration du King Power International Group Company, Président du Conseil d'administration de la V.R.J. International Company et de la C.A.S. Intertrade Company, administrateur et conseiller du Conseil d'administration de la Banque métropolitaine de Bangkok, Directeur exécutif de la Bangkok Metropolitan Life Assurance Company. Il a également été Président des Chemins de fer de la Thaïlande, Directeur de l'Administration nationale du logement et Président de la Commission de contrôle d'État.

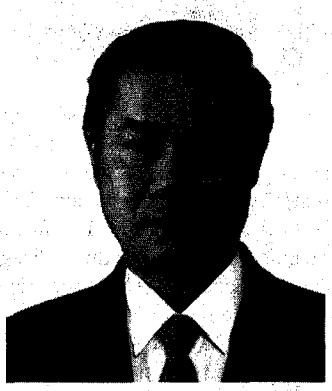

M. Panya Tantiyavarong

M. Tantiyavarong possède un doctorat en finances et en administration bancaire de l'Université du Wisconsin aux États-Unis, une maîtrise en administration des affaires de l'Université de South Wales de l'Australie et un baccalauréat en comptabilité de l'Université Chulalongkorn de Thaïlande.

Pour obtenir plus d'information, prière de s'adresser au Bureau du vérificateur général, Soi Arresampan Rama VI Road, Bangkok 10400, Thaïlande.

Tuvalu

Nouveau Vérificateur général

M. Edward Williams a été nommé Vérificateur général de Tuvalu. Il apporte avec lui une richesse de compétences et d'expériences qui sera très profitable pour le gouvernement du Tuvalu.

M. Williams compte de nombreuses années d'expérience en vérification. Avant sa nomination, il travaillait depuis 1988 pour le bureau de vérification du Queensland. Il était

le vérificateur principal de l'équipe de vérification de l'administration locale et supervisait aussi les vérifications de deux des plus importantes sociétés d'État du Queensland. Au cours des années 1980, il a été gestionnaire de la vérification interne des Chemins de fer de Queensland et vérificateur interne en chef par intérim de ces mêmes chemins de fer. M. Williams possède une vaste expérience de la vérification comptable et informatique.

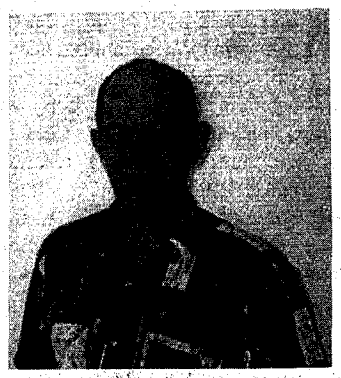

M. Edward Williams

Il est également actif dans l'éducation aux adultes et a donné des cours de vérification pour le programme d'études supérieures d'administration aux collèges du Queensland. Au début des années 1990, il a rédigé le programme de formation en vérification du Queensland.

M. Williams possède une expérience approfondie de l'informatique et exploitait, dans les années 1970, une entreprise de conception et de programmation de systèmes de comptabilité informatisées pour les grandes entreprises. Il était major de la réserve de l'armée de l'Australie jusqu'au début de 1999 et officier en charge de la section des projets informatiques de l'armée établie à Brisbane.

M. Williams est Fellow de la Société des comptables agréés de l'Australie. Il est l'un des premiers au Queensland à obtenir le titre de vérificateur agréé de systèmes d'information, qui est reconnu à l'échelle internationale. Il possède deux diplômes de l'Université de Queensland, un baccalauréat en commerce et un baccalauréat en économie.

Pour obtenir plus d'information, prière de communiquer avec : Bureau du vérificateur général, P.O. Box 44, Funafuti Atoll, Tuvalu. ■

Éditorial

(suite de la page 2)

pour réduire les cas d'infection. Un autre rapport porte sur les remplacements de hanche. Plus de 30 000 remplacements de hanche sont pratiqués chaque année par le National Health Service en Angleterre. Notre rapport est axé sur les mesures visant à gérer les soins prodigués aux patients, depuis leur admission à l'hôpital jusqu'à leur rétablissement complet. Le rapport traite carrément de la possibilité d'améliorer les résultats pour les patients.

Réaliser des vérifications décloisonnées

Il est rare que la prestation d'un service aux citoyens soit la responsabilité d'un seul ministère ou organisme – de nombreuses organisations publiques, privées et bénévoles peuvent y participer. Pour que les services soient rentables et de bonne qualité, ils doivent être conçus conjointement de sorte que tous ceux qui doivent y contribuer travaillent en vue d'un objectif commun. La vérification doit également se faire conjointement afin de minimiser les chevauchements – par la vérification externe et la vérification interne, par les inspecteurs et les autorités de réglementation – et de veiller à ce que nos examens de l'optimisation des ressources n'aient pas une perspective trop limitée, mais qu'ils soient axés sur tous ceux qui peuvent avoir une influence sur la réussite d'un programme. Ainsi, nous pouvons effectuer une évaluation plus globale et faire en sorte que les bonnes pratiques mises en lumière dans nos rapports s'appliquent à toutes les organisations qui contribuent à la prestation du service et soient acceptées par celles-ci. Nous avons toujours travaillé avec d'autres vérificateurs, inspecteurs et autorités de réglementation lorsque cela était rentable et que cela pouvait contribuer à un meilleur examen, et nous voulons continuer en ce sens. En réalisant plus de vérifications décloisonnées, nous contribuons à la réforme du secteur public puisque nous encourageons les ministères à adopter une perspective plus large en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de programmes au lieu de se limiter à leurs responsabilités plus étroites. Nous examinons ces questions dans notre récent rapport : « Criminal Justice : Working together ». Selon le système de justice pénale du Royaume-Uni, les personnes qui sont arrêtées par la police comparaissent devant le procureur, qui détermine si leur cas sera porté devant les tribunaux. Ensuite, il y a les tribunaux comme tels, les autorités carcérales et, finalement, le service de probation qui s'occupe des prisonniers après leur libération. Par le passé, chacune de ces autorités travaillait isolément les unes des autres en cherchant à atteindre ses propres objectifs; mais des mesures qui sont avantageuses pour une autorité peuvent entraîner des coûts pour une autre. Par exemple, pour répartir efficacement les cas dans les tribunaux, il peut être nécessaire de faire comparaître les prisonniers plusieurs fois si leur cas ne peut être entendu à la date d'audience fixée initialement. Nous avons donc examiné la « chaîne d'approvisionnement » du système de justice pénale et avons dressé une liste des mesures que pourraient prendre les autorités pour accroître la collaboration et accélérer le flux des prisonniers au sein du système de justice d'une manière qui respecte, bien sûr, leurs droits légaux.

Favoriser l'amélioration de l'information communiquée sur le rendement

La mesure du rendement et l'information communiquée sur le rendement sont inhérentes au processus global de gestion publique, y compris la planification, la surveillance, l'évaluation et la reddition de comptes dans le secteur public. Les résultats qui figurent dans les rapports annuels des organismes donnent un bilan important de leurs progrès en ce qui concerne l'atteinte de leurs objectifs. De plus, la publication de ces résultats permet de faire pression en vue d'obtenir des améliorations. Les bons rapports peuvent aider le Parlement et le public à déterminer si les fonds publics sont bien dépensés et à évaluer les résultats obtenus. Nous avons effectué plusieurs validations indépendantes de l'information sur le rendement et nous souhaitons obtenir un mandat législatif pour valider l'information sur le rendement publiée par les ministères et leurs organismes. Le gouvernement du Royaume-Uni a annoncé, en février 2000, un examen indépendant des exigences de vérification du gouvernement central. On se penchera, entre autres, sur le rôle de la vérification en ce qui concerne la validation de l'information sur le rendement.

En 1999, nous avons publié un rapport adressé au Parlement sur les bonnes pratiques relatives à l'information communiquée sur le rendement par les organismes de direction et les organismes publics non ministériels. Ce rapport touchait à plusieurs aspects, dont la nécessité de faire correspondre les mesures du rendement aux buts et aux objectifs des organismes, la communication des résultats des activités des organismes, l'importance de tenir compte des intérêts et des besoins des parties intéressées dans l'élaboration des mesures du rendement, et la nécessité de fournir une vue d'ensemble du rendement de l'organisme. Nous effectuons présentement le suivi de ce rapport au moyen d'une enquête sur les approches adoptées par les ministères relativement à la mesure du rendement.

Encourager le gouvernement à s'adapter à l'ère de l'information

Les technologies de l'information offrent de nombreuses possibilités de fournir de meilleurs services aux citoyens. Elles peuvent également améliorer considérablement l'efficience des organismes gouvernementaux dans tous les aspects de leurs activités. S'adapter à l'ère de l'information est essentiel à la réussite du programme de modernisation du gouvernement. Toutefois, pour que le gouvernement y parvienne, les citoyens doivent avoir confiance dans les systèmes des TI des ministères pour ce qui est de leur fiabilité et du respect de la confidentialité de l'information fournie.

Nous encourageons le gouvernement à s'adapter à l'ère de l'information par le biais de nos examens de la mise en œuvre des projets de TI et de la fiabilité des systèmes des TI. Nous avons également publié un rapport sur le gouvernement sur le Web, qui porte sur les progrès réalisés en vue de permettre aux citoyens et aux entreprises d'avoir accès par voie électronique aux services fournis par les ministères et, en particulier, d'atteindre l'objectif du gouvernement voulant qu'en 2002, 25 p. 100 de toutes les transactions entre les citoyens et le gouvernement puissent être effectuées par voie électronique; objectif qui est de 50 p. 100 pour 2005 et 100 p. 100 pour 2008. Il s'agissait de la première étude du NAO à avoir été confiée entièrement à une organisation externe, la London School of Economics and Political Science.

L'étude comportait le recensement de tous les sites Web du gouvernement central, une enquête menée auprès de tous les ministères et organismes, des comparaisons avec les organisations chefs de file du secteur privé et l'évaluation des progrès réalisés par le Royaume-Uni par rapport à trois gouvernements étrangers, soit l'Australie, l'Allemagne et les États-Unis. Le rapport a révélé qu'il fallait faire davantage pour tirer tous les avantages possibles du Web et réaliser des économies. Par exemple, si l'on pouvait éliminer 12 p. 100 des 160 millions d'appels que le ministère de la Sécurité sociale reçoit chaque année, par la diffusion de l'information recherchée sur le site Web du ministère, on pourrait économiser 7,7 millions de livres sterling par année.

Appuyer la prise de risques bien gérée

La plupart des innovations dans le secteur privé se produisent parce que l'on prend des risques et que l'on fait les choses différemment pour améliorer les services offerts aux principaux clients, et ainsi conserver et accroître son avantage concurrentiel. Il est tout aussi important de prendre des risques calculés dans le secteur public. La gestion des risques peut donner lieu à une meilleure prestation de services grâce aux avantages de l'innovation, à une utilisation plus efficiente des ressources et elle peut également permettre de réduire le gaspillage et la fraude et d'optimiser les ressources. À maintes reprises, nous avons déclaré publiquement que nous appuyons la prise de risques bien gérée, et nous avons publié récemment un rapport qui met en lumière les bonnes pratiques en matière de gestion des risques. On nous demande souvent ce que nous entendons par une prise de risques éclairée. Nous répondons que, règle générale, on peut prendre des risques dans les circonstances suivantes :

- lorsque les possibilités d'apporter des améliorations durables à la prestation des services et à l'optimisation des ressources sont bonnes;
- lorsque des mécanismes de repli fiables sont en place de sorte que si des problèmes surviennent, les services au public seront maintenus et les répercussions néfastes sur les principaux résultats des programmes, comme la prestation tardive des services ou la qualité réduite des services, seront beaucoup moins importantes;
- lorsque la haute direction des ministères est persuadée que les principaux risques auxquels son organisation est confrontée sont cernés, évalués et gérés activement.

Promouvoir nos travaux pour en maximiser l'incidence

L'intérêt soutenu du Comité des comptes publics pour nos travaux et le fait que les dirigeants des ministères et des organismes peuvent devoir comparaître devant le Comité pour répondre à des questions sur nos rapports incitent vraiment les ministères à prendre notre travail au sérieux et à donner suite à nos recommandations. De plus en plus, cependant, pour que nos recommandations donnent lieu à une amélioration durable de l'optimisation des ressources, les ministères doivent considérer que notre travail a une vraie valeur et une pertinence pratique pour les réformes administratives dont ils sont responsables. Pour favoriser cette perception, nous nous sommes concentrés beaucoup plus sur la promotion de nos rapports auprès des principales parties intéressées des ministères et avons adopté d'autres modes de présentation plus susceptibles d'intéresser les cadres de niveaux subalterne et intermédiaire à les lire et à mettre en œuvre nos recommandations. Nous publions périodiquement un résumé des principales constatations des récents rapports dans un bulletin intitulé « Focus », lequel est largement diffusé partout dans les ministères. Nous tenons aussi régulièrement des séminaires et organisons des conférences pour promouvoir notre travail. Par exemple, nous avons tenu une conférence pour le lancement de notre rapport sur les infections contractées en milieu hospitalier, à laquelle ont participé 500 membres du personnel médical et administrateurs de services de santé, y compris le Ministre de la Santé. Promouvoir notre travail de cette manière ne réduit en aucune façon l'importance de la vérification indépendante et de l'examen du Parlement. Cette promotion vise, au contraire, à faire en sorte que nos travaux aient une incidence maximale sur l'amélioration de l'optimisation des ressources.

Résumé

De nombreux pays se sont engagés dans des programmes d'envergure pour réformer leurs fonctions publiques afin d'utiliser plus efficacement les fonds publics et d'améliorer la qualité des services offerts aux citoyens. En tant qu'ISC, nous devons être réceptifs à ce programme de réforme. Selon notre expérience au Royaume-Uni, la meilleure façon de le faire consiste à :

- veiller à ce que des mécanismes redditionnels solides soient en place lorsque les nouvelles réformes sont instaurées;
- combiner l'examen objectif et indépendant des réformes avec des rapports constructifs et tournés vers l'avenir. Par exemple, mettre l'accent sur les bonnes pratiques qui peuvent être appliquées à plus grande échelle pour promouvoir une meilleure administration publique;
- adopter une politique générale pour montrer que le NAO, en atteignant son principal objectif qui est de veiller à une juste reddition de comptes au Parlement en ce qui concerne l'utilisation des fonds publics, peut également susciter des changements positifs.

J'espère qu'au moins certaines de nos expériences intéresseront nos collègues des autres pays qui sont confrontés à des défis semblables. La force de la communauté internationale des ISC, qui m'a toujours impressionné, repose sur notre engagement de transmettre nos connaissances et nos expériences, ce à quoi la *Revue* contribue largement. ■

Le vérificateur vérifié : Examen du Bureau de vérification national de l'Islande par ses pairs

Par Sigurdur Thordarsson, Vérificateur général de l'Islande

Le contexte de la vérification gouvernementale en Islande a évolué de nombreuses façons ces dernières années. En 1987, le Parlement de l'Islande a adopté une loi faisant passer le Bureau de vérification national de l'Islande (INAO), le Rikisendurskodun, de l'exécutif au législatif, le faisant ainsi relever directement du Parlement et instituant d'importants changements à l'étendue de ses travaux et à son pouvoir de vérification. L'adoption de la Loi sur le bureau de vérification national en 1997 a accru davantage le pouvoir de vérification de l'INAO et a obligé le Bureau à exécuter de nouvelles vérifications en matière de contrôle interne, d'indicateurs de rendement, d'attribution des marchés de services et d'environnement. Pour ces raisons, l'INAO a fait exécuter à contrat un examen par ses pairs de ses activités et de son organisation. Cet examen était une première pour l'INAO.

Des facteurs externes ont motivé cette décision. Les normes de contrôle de l'INTOSAI font ressortir l'importance de la qualité des travaux exécutés par les institutions supérieures de contrôle (ISC). De plus, les normes de l'INTOSAI indiquent que la qualité des travaux des ISC peut être accrue par le renforcement de l'examen interne et probablement par une évaluation indépendante de ses travaux. La profession de la vérification fait également ressortir l'importance de l'examen de l'efficience et de l'efficacité des politiques et des procédures organisationnelles. De plus, le IVe Congrès de l'EUROSAI a conclu en 1999 que lorsque les ISC sont soumises à des vérifications externes, elles offrent au public la garantie qu'elles suivent des pratiques opérationnelles saines sans compromettre leur indépendance.

Après avoir décidé de se soumettre à un examen par ses pairs, l'INAO devait choisir entre octroyer un contrat à une firme de vérification privée ou demander à une autre institution supérieure de contrôle d'effectuer l'examen. Comme un examen par ses pairs porte sur un vaste éventail des secteurs professionnels outre la vérification comptable, il est important de tenir compte de facteurs comme les qualités professionnelles, l'expérience et les ressources de la firme ou de l'institution choisie. Les firmes de vérification privées sont jugées moins appropriées pour un tel examen, car elles ne possèdent généralement pas les connaissances spécialisées des affaires gouvernementales nécessaires pour vérifier le rendement d'une ISC. Par conséquent, au cours d'une visite officielle au Royaume-Uni (R.-U.), en octobre 1996, j'ai demandé au National Audit Office du R.-U. (NAO) d'examiner les activités et l'organisation de l'INAO. Le NAO du R.-U. a été choisi en raison de sa réputation et de son expertise à l'échelle internationale auprès d'entités de vérification dans les pays du monde entier. C'est le premier examen par les pairs réalisé par le NAO du R.-U.

L'examen initial

En janvier 1997, un directeur de vérification de niveau supérieur du NAO est venu en Islande une semaine pour effectuer l'examen initial et recueillir des données concernant les vérifications comptables. La pièce 1 présente un tableau général des principales phases de l'examen.

L'examen initial a porté sur deux éléments principaux : (1) la structure et les méthodes de vérification de l'INAO et (2) les vérifications comptables.

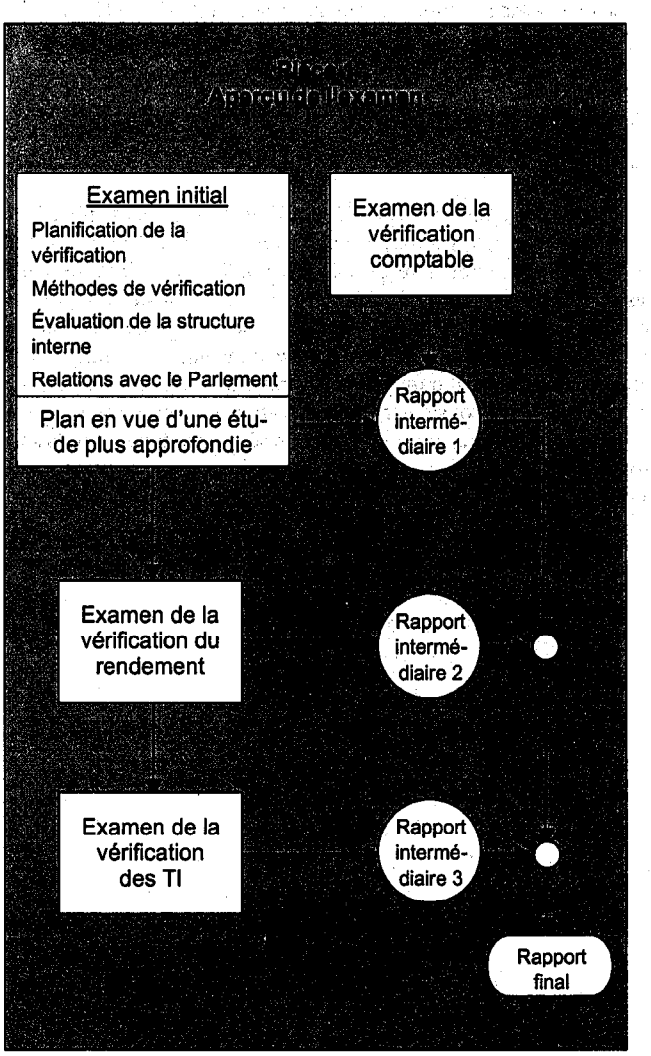

Tableau 1 : Principales exigences de vérification de l'INAO énoncées dans la Loi nationale sur la vérification

- opinion de vérification unique sur les états financiers du gouvernement central
- évaluation du caractère adéquat des contrôles internes
- respect des règlements
- évaluation des indicateurs de rendement
- vérification du rendement et examens spéciaux demandés par les députés
- contrôle du budget
- vérification des services obtenus à contrat
- vérification environnementale
- contrôle des fonds enregistrés auprès du ministre de la Justice (cette exigence est énoncée dans d'autres lois)

Examen initial de la structure et des méthodes de l'INAO

Pour l'examen de la structure et des méthodes de l'INAO, l'objectif de l'équipe était d'évaluer dans quelle mesure l'INAO respecte de façon efficace les principales exigences de vérification de la Loi nationale sur la vérification. Ces exigences sont résumées au tableau 1.

Au cours de l'examen initial, le directeur associé du NAO du R.-U. a travaillé avec deux vérificateurs de niveau supérieur de l'INAO pour examiner les volets suivants.

Planification des vérifications

La planification des vérifications et l'affectation des ressources ont été examinées. Ce volet a compris, par exemple, l'examen du système utilisé pour comptabiliser les heures consacrées par le personnel aux diverses affectations et une comparaison des heures prévues et des heures réelles. Il a compris également un examen des méthodes de vérification de l'INAO, y compris les règles pour établir les priorités et les méthodes pour évaluer et analyser les risques.

Méthodes et guides de vérification

Les méthodes et les guides de vérification de l'INAO sont regroupés en un manuel en trois volumes fondé sur les normes de contrôle de l'INTOSAI. Ils portent sur les vérifications comptables, les vérifications du rendement et tous les autres travaux de vérification nécessaires, y compris le contrôle du budget et le contrôle des fonds privés enregistrés auprès du ministre de la Justice. Le directeur associé du NAO n'a pu examiner ce manuel lui-même car il n'existe qu'en Islandais; cependant, il a acquis une connaissance de sa structure et de son contenu en interviewant le personnel de l'INAO.

Évaluation de la structure interne

L'examen initial a porté sur la structure organisationnelle interne de l'INAO, y compris les divisions et la répartition du personnel tant dans les services de vérification comptable que dans les services de vérification du rendement. Comme environ 10 p. 100 des vérifications comptables sont effectuées à contrat par des firmes comptables du secteur privé, la vérification a porté également sur les procédures d'attribution des contrats.

Relations avec le Parlement

Pour examiner les relations et les communications entre le Parlement islandais et l'INAO, l'équipe de vérification a tenu des discussions avec le personnel du Secrétariat et le Président et le Secrétaire du Comité du budget du Parlement. Ce comité effectue des examens approfondis des rapports publics de l'INAO.

Examen initial des vérifications comptables

Le second volet examiné initialement a été les vérifications comptables et les méthodes de vérification de la conformité de l'INAO. Les normes de contrôle de l'INTOSAI ont servi de base à ce volet de l'examen. Ces normes diffèrent à de nombreux égards importants de celles utilisées par le secteur privé, particulièrement les normes de comptabilité et de vérification et les exigences réglementaires. Les normes comptables de l'INAO ont été jugées semblables à celles du R.-U., particulièrement pour l'adoption de la comptabilité d'exercice.

L'examen a également porté sur les rapports de vérification comptable de l'INAO, qui est un processus en deux étapes. La première étape comporte la vérification approfondie d'organisations qui donne lieu à la délivrance d'un rapport de vérification aux entités vérifiées, aux ministères et aux sociétés d'État. La seconde étape comprend une vérification annuelle des états financiers consolidés du gouvernement central, qui constitue la base de l'opinion de vérification unique formulée par le vérificateur général. Après cette étape, un rapport de vérification global est soumis au Parlement. Le rapport global comprend toutes les constatations importantes découlant des vérifications des entités et de la vérification des états consolidés. Ce processus, le rapport qui l'accompagne et la documentation tant des états financiers consolidés de l'exercice que des états mensuels ont été examinés et discutés avec le personnel de l'INAO.

Les procédures de contrôle du budget de l'INAO ont également été examinées. Les rapports et les procédures de vérification ont été discutées avec le personnel de l'INAO, compte tenu du processus et du cycle de budgétisation de l'ensemble du gouvernement.

La visite initiale du NAO s'est terminée par un rapport provisoire décrivant les constatations de la phase initiale et assorti de recommandations d'amélioration. Le NAO a signalé que l'INAO faisait preuve d'un fort degré de professionnalisme, était bien organisé et possédait de solides procédures de planification et de rapport. Il a fait les recommandations suivantes :

- que l'INAO adopte une approche plus souple pour l'affectation du personnel aux vérifications comptables pour créer un réservoir de personnel interchangeable pour la vérification comptable des ministères II et III;
- que l'INAO adopte un processus d'attribution des contrats pleinement concurrentiel pour l'attribution des missions de vérification au secteur privé;
- que les représentants du Parlement islandais visitent le Comité des comptes publics du R.-U. pour mieux comprendre le processus de reddition de comptes du Parlement du R.-U.

Le NAO a conclu qu'un examen plus poussé de la vérification comptable ne serait pas nécessaire mais a recommandé que des experts du NAO effectuent :

- un examen approfondi des méthodes de l'unité de vérification du rendement;
- un examen général des fonctions de l'unité des technologies de l'information (TI), qui est responsable de la vérification des grands systèmes financiers informatisés afin d'appuyer le programme de vérification comptable.

Étendue de l'examen de l'unité de vérification du rendement

Deux experts du NAO en vérification de l'optimisation des ressources ont effectué l'examen approfondi de l'unité de vérification du rendement en juin 1997. Ils ont comparé les méthodes de vérification de l'INAO aux meilleures pratiques reconnues d'autres institutions supérieures de contrôle. L'équipe du NAO a interviewé le personnel de l'unité au sujet de trois études récentes de l'Agence des prêts au logement, de l'Agence de développement régional et du ministère des Affaires étrangères. L'équipe a également lu les sommaires en anglais des rapports de vérification et évalué l'incidence des travaux de l'INAO, interviewé des représentants de l'Agence des prêts au logement, obtenu les vues de l'Agence sur la qualité et l'utilité de cette vérification du rendement. À l'issue de l'examen, l'équipe a préparé un rapport provisoire faisant état de ses conclusions et de ses recommandations.

Étendue de l'examen de l'unité de vérification des TI

En août 1997, un expert en vérification des TI du NAO s'est rendu en Islande pour examiner la nouvelle unité de TI de l'INAO. L'expert a examiné les plans de vérification initiaux et a donné des conseils sur les méthodes de vérification des TI. L'examen a été fondé sur des discussions tenues avec le personnel de l'unité et le vérificateur général. Les parties ont discuté de la méthode de vérification des TI du système islandais de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) — la taxe indirecte qui est appliquée partout en Europe et qui tient lieu de taxe de vente. L'expert a fait une démonstration de la méthode du R.-U. en passant en revue trois rapports récents du NAO. Il a préparé un rapport d'examen contenant ses recommandations et ses conclusions.

Rapport final

Comme rapport final du processus d'examen, l'équipe du NAO du R.-U. a rédigé un rapport complet regroupant et évaluant les constatations des trois rapports provisoires et réunissant les conclusions dans un sommaire. Ce rapport a été publié en anglais accompagné d'un sommaire en Islandais et a été présenté au Parlement. Le rapport final a reçu un accueil très favorable et a eu une incidence positive tant à l'interne qu'à l'externe pour l'INAO. À l'interne, l'INAO a mis en œuvre toutes les recommandations qui lui ont été faites. Celles-ci portaient sur l'organisation et les procédures internes relativement à des questions comme la planification des vérifications sur le rendement et l'assurance de la qualité. À l'externe, le rapport final a renforcé la position de l'INAO relativement à l'exécutif et a fourni une assurance accrue quant au professionnalisme et à la qualité des travaux exécutés par l'INAO. Le rapport a également eu une incidence positive sur les relations de l'INAO avec les médias, le grand public et les autres parties qui évaluent les travaux de l'INAO.

Quelle leçon peut-on tirer de l'examen?

L'INAO a cerné un certain nombre d'avantages importants qu'a produit l'examen par ses pairs du R.-U.

Confirmation des éléments positifs

L'examen a confirmé des éléments positifs importants des activités et de l'organisation de l'INAO, dont les membres n'étaient pas tous conscients avant, et les a situés dans une perspective internationale. Par exemple, l'INAO a reçu une « cote » très favorable pour son professionnalisme et son organisation générale et une bonne « cote » pour l'analyse et la couverture de ses vérifications du rendement ainsi que la planification et les rapports des vérifications comptables.

Points saillants des lacunes

Le rapport de l'examen par ses pairs contient des recommandations valables, que l'INAO a mis en œuvre, pour combler les lacunes cernées, par exemple :

- Trois recommandations liées aux vérifications comptables ont déjà été mentionnées — souplesse accrue pour l'affectation du personnel, régime d'attribution des contrats plus concurrentiel et suivi supplémentaire du Parlement.
- Pour les vérifications du rendement, l'équipe d'examen a recommandé que l'INAO (1) choisisse de façon plus proactive les études qu'il réalise (au lieu de se contenter de répondre aux demandes du Parlement), (2) améliore la planification et la conception des études, (3) améliore la présentation et le format des rapports de vérification du rendement, et (4) effectue des suivis plus nombreux des rapports de vérification.
- Pour les vérifications des TI, l'équipe d'examen a recommandé un cycle de planification triennal pour les vérifications comptables, l'introduction d'un questionnaire de vérification des TI simple, l'encouragement de la formation permanente dans le domaine des vérifications des TI et la révision des feuilles de travail des vérifications effectuées à contrat par le secteur privé.

Suivi des rapports de vérification de l'INAO

Comme nous l'avons mentionné, les experts du R.-U. ont recommandé que des représentants du Parlement islandais visitent le Comité des comptes publics du R.-U. pour acquérir une connaissance du processus de reddition de comptes parlementaire du R.-U. À la suite de cette recommandation, un groupe de représentants du Parlement islandais a visité le Comité des comptes publics au début de 1998. Le Parlement a déterminé les procédures de suivi à adopter et le Comité parlementaire présidentiel discute de l'adoption éventuelle de certains des éléments du processus de reddition de comptes parlementaire du R.-U. Plusieurs changements importants ont été apportés à la suite de cette visite. L'INAO présente maintenant tous ses rapports de vérification du rendement et d'examens spéciaux lors d'une réunion du Comité du budget; certains rapports sont également présentés au Comité du commerce et de l'économie. Tout récemment, ces comités, comme leurs homologues au R.-U., ont formulé une opinion sur les rapports de l'INAO.

L'assurance de la qualité fournie par un examen par les pairs est importante pour garantir l'efficacité et les normes élevées de travail d'une ISC. La décision de faire appel au NAO du R.-U. pour effectuer l'examen a permis une grande amélioration de l'INAO. Qui plus est, le contrôleur et vérificateur général du R.-U., Sir John Bourn, a déclaré que les avantages d'un examen par les

pairs pouvaient être mutuels. Étant donné les avantages que l'INAO a tiré de son examen par les pairs, nous recommandons fortement aux autres institutions supérieures de contrôle d'envisager de soumettre leur organisation à de tels examens.

Pour de plus amples informations, prière de communiquer avec : le Bureau de vérification nationale de l'Islande (INAO), Skulagata, 57, IS-105 Reykjavik, Islande. Courriel : Postur@rikisend.althingi.is, télécopieur : (+354) 562-45-46. ■

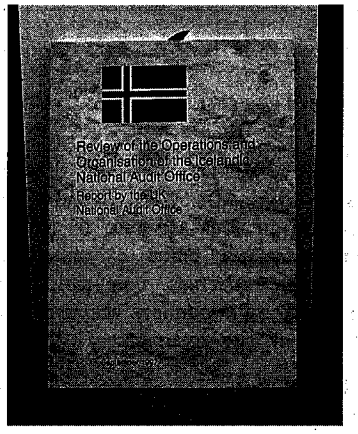

Profil : La Direction de la vérification de l'État de Bahreïn

Par Anouar Ali el-Ansari, chef, Section de la Vérification des systèmes de comptabilité et des systèmes informatisés

En septembre 1994, la Direction de la vérification a été établie au sein du Ministère des finances et de l'économie nationale de Bahreïn sous la supervision du Sous-secrétaire du Ministère. Cette nouvelle direction remplaçait une entité existante de la Direction du développement des systèmes comptables du Ministère. Son établissement souligne l'importance accrue attachée à la fonction de vérification au sein du gouvernement.

Mandat légal

La Direction de la vérification est le principal outil utilisé par Son excellence le Ministre des Finances et de l'Économie nationale pour s'acquitter des responsabilités qui lui sont conférées par la *Loi sur le budget de 1975*. La Loi sur le budget donne au Ministre le pouvoir de prendre des décrets régissant la vérification et l'examen des comptes publics. Ces décrets établissent la présentation des comptes et des documents exigés pour les opérations financières et les conditions que le gouvernement doit respecter pour les dépenses, la perception des fonds et d'autres procédures comptables.

Mission et fonction de la Direction de la vérification

Selon l'orientation donnée par la haute direction du Ministère, la mission de la Direction de la vérification consiste à améliorer la reddition de comptes et à promouvoir l'honnêteté dans l'exécution des fonctions publiques en augmentant la productivité et en garantissant la meilleure utilisation des ressources disponibles.

Pour s'acquitter de sa mission, la Direction de la vérification effectue les principales fonctions suivantes :

- établir les procédures de vérification des finances publiques, qui sont examinées régulièrement et modifiées au besoin;
- établir et mettre en oeuvre un plan de vérification annuel;
- améliorer le rendement des organismes gouvernementaux en leur offrant une aide technique appropriée;
- exécuter des vérifications indépendantes du rendement (optimisation des ressources) des programmes publics et fournir les conseils nécessaires pour en améliorer l'économie, l'efficience et l'efficacité;
- exécuter des vérifications informatiques des investissements gouvernementaux dans les technologies de l'information et leur utilisation;
- aider les organismes publics à établir des systèmes de contrôle interne efficients et efficaces.
- s'acquitter de fonctions spéciales visant à réduire les dépenses des organismes publics sans nuire à leur rendement;
- participer à la vérification annuelle des comptes du Secrétariat général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG), dont Bahreïn est membre;
- sur demande, participer à l'élaboration de programmes de formation pour aider d'autres organismes publics à choisir de nouveaux comptables et vérificateurs internes;
- préparer un rapport contenant un résumé du rendement professionnel et administratif annuel de la Direction de la vérification qui doit être présenté à Son altesse le Premier ministre.

Organisation

Lorsque la Direction de la vérification a été établie en 1994, le Directeur de la vérification a eu à proposer un organigramme qui appuierait les buts et les objectifs de la nouvelle Direction, permettrait d'exécuter les travaux qui lui sont confiés et d'adopter les toutes nouvelles pratiques de vérification. La Direction de la vérification compte maintenant 14 professionnels et quatre employés de soutien. Elle est dirigée par le Sous-secrétaire du Ministère des Finances et de l'Économie nationale, qui est nommé par Son altesse l'Émir de Bahreïn, et que lui seul peut démettre. La Direction de la vérification est composée des trois sections suivantes.

Section de la vérification comptable

La Section de la vérification comptable est chargée d'exécuter les vérifications comptables, qui sont les vérifications les plus couramment exécutées par les ISC. Ces vérifications comprennent ce qui suit :

- formuler une opinion générale sur les états financiers du gouvernement;
- préparer un rapport sur les contrôles internes;
- préparer un rapport sur la conformité aux politiques, procédures, règles et règlements applicables.

Section de la vérification du rendement

Les vérifications du rendement ou de l'optimisation des ressources sont relativement nouvelles et représentent un concept de plus en plus important pour les ISC. Grâce à des indicateurs du rendement qui permettent de mesurer l'économie, l'efficience et l'efficacité, les gouvernements peuvent évaluer la qualité et la quantité de services offerts au public ainsi que la mesure dans laquelle les organismes publics atteignent les objectifs pour lesquels ils ont été créés. La Section de la vérification du rendement de la Direction de la vérification est chargée d'examiner les résultats des programmes et des projets des divers organismes publics et de faire des observations sur ceux-ci.

Section de la vérification des systèmes de comptabilité et des systèmes informatisés

Les opérations gouvernementales sont de plus en plus automatisées. On fait énormément appel aux ressources des

technologies de l'information pour emmagasiner de gros volumes de données financières et non financières. Les processus de prise de décision gouvernementaux s'appuient fortement sur les données saisies et traitées par ces systèmes informatiques. Il est donc essentiel d'assurer l'intégrité des installations et des systèmes informatiques sous-jacents. La Section de la vérification des systèmes de comptabilité des systèmes informatisés a été créée pour évaluer la fiabilité des opérations des technologies de l'information du gouvernement. La Section offre également une aide technique à d'autres sections de la Direction de la vérification dans les domaines suivants :

- l'examen du caractère adéquat des contrôles internes des systèmes comptables informatisés et la formulation d'observations sur ceux-ci. Les vérificateurs financiers se servent des résultats de ces examens pour évaluer l'étendue et le caractère adéquat de la fiabilité des données fournies par les systèmes comptables sous-jacents.
- accroître l'efficience et l'efficacité des vérifications comptables en utilisant des techniques de vérification informatisées dans des domaines comme l'analyse, les tests et l'échantillonnage. Le logiciel IDEA est le principal outil utilisé à cette fin.

Normes de vérification du gouvernement

L'établissement de la Direction de la vérification a fait ressortir le besoin de normes de vérification gouvernementales pour donner aux vérificateurs des lignes directrices clairement définies et un cadre de qualité. La Direction de la vérification a lancé en 1994 un projet d'élaboration de normes de vérification gouvernementales. Elle s'est inspirée d'un certain nombre de sources pour établir ces normes :

- les normes de vérification internationales;
- les normes de vérification utilisées aux États-Unis et au Canada;
- les normes de vérification gouvernementales provisoires publiées par le CCG.

En juillet 1998, les normes de vérification gouvernementales ont été publiées. Il convient de noter que la Direction de la comptabilité du Ministère est responsable de l'élaboration des normes de comptabilité et de contrôle interne pour le gouvernement.

Les normes touchent les aspects suivants.

Normes générales

- Hypothèses fondamentales
- Indépendance
- Efficacité
- Obligation de prudence et de diligence professionnelle
- Éducation permanente
- Assurance de la qualité
- Utilisation des travaux de vérification gouvernementale d'autres vérificateurs

Normes de travail

- Planification, supervision et documentation de la vérification
- Examen analytique
- Vérification de la conformité
- Structure des contrôles/des vérifications internes
- Aspect des normes de vérification internationales

Normes de rapport

- Lignes directrices générales pour les rapports de vérification
- Délivrance de l'opinion de vérification
- Rapports de vérification des systèmes
- Rapports de vérification du rendement
- Annexes/index supplémentaires

La Direction de la vérification a également pris l'initiative d'élaborer un manuel de vérification pour ses vérificateurs ainsi que pour les vérificateurs externes qui participent aux vérifications du gouvernement. Le manuel de vérification a été publié en juillet 1997. Il contient les éléments suivants :

Partie 1 : Introduction

Partie 2 : Planification

Partie 3 : Vérification/contrôles internes

Partie 4 : Exécution des tests de vérification

Partie 5 : Délivrance des rapports

Partie 6 : Annexes/index supplémentaires

Tant les normes de vérification que le manuel de vérification empêchent que des malentendus se produisent dans toutes les parties touchées par les vérifications gouvernementales et aident à promouvoir la qualité dans les travaux de vérification exécutés.

Utilisation des techniques de vérification informatique dans les travaux de vérification

Au sein du Ministère des Finances et de l'Économie nationale, la Direction de la vérification est l'un des principaux utilisateurs d'ordinateurs personnels; tous les vérificateurs ont leur propre ordinateur personnel. Outre les programmes standards de Microsoft Office, la Direction de la vérification s'est dotée du logiciel IDEA. Pour tirer pleinement parti de ce logiciel, la Direction de la vérification a établi des procédures dans les aspects suivants :

- le téléchargement de données des installations informatiques centrales du gouvernement;
- le reformatage des données téléchargées de manière à ce qu'elles puissent être lisibles par IDEA;
- l'exécution des analyses, des extractions de données, des échantillonnages, des vérifications requises, des opérations du grand livre, des détails des budgets, des systèmes de paye, des opérations d'inventaire, etc.

Politique de recrutement et de formation

Étant donné la nature des travaux exécutés et le fort degré de professionnalisme nécessaire, la Direction de la vérification a établi des exigences de formation spécialisée, qui ont reçu l'aval de la haute direction du Ministère. Les nouveaux employés nommés par la Direction doivent posséder, au minimum, un baccalauréat en sciences comptables et doivent recevoir une formation spécialisée dès leur entrée en fonction afin d'obtenir un titre professionnel reconnu à l'échelle internationale. Les vérificateurs reçoivent aussi également de la formation interne et externe sur des sujets généraux pour encourager leur professionnalisme et améliorer leurs connaissances des activités du gouvernement. Grâce à cette politique, la Direction de la vérification est maintenant dotée d'un noyau solide de professionnels qualifiés capables d'exécuter les travaux qui leur sont confiés de la façon la plus efficiente et la plus efficace possible. ■

Publications à signaler

La Fédération internationale des comptables (IFAC) a publié une préface aux normes de comptabilité internationales dans le secteur public. La Préface énonce les objectifs et le mode de fonctionnement du Comité du secteur public de l'IFAC et explique l'étendue et l'application des normes de comptabilité internationales pour le secteur public (IPSAS). La Préface, publiée en mai 2000, présente le Comité du secteur public et ses objectifs, décrit la vocation générale des états financiers, l'application et l'étendue des normes de comptabilité internationales pour le secteur public et la procédure établie. Pour obtenir plus d'information sur l'IFAC et pour obtenir la Préface en anglais, communiquez avec la **International Federation of Accountants, 535 Fifth Avenue, 26th Floor, New York, New York 10017 ou visitez le site Web à** www.ifac.org.

*****

La publication *Performance Audit Reports 1999* du Bureau national de vérification de la Suède, qui présente un aperçu des travaux du Bureau en matière d'examen et de promotion de l'efficience et de l'efficacité des activités gouvernementales intéressera les lecteurs de la *Revue*. Le Rapport résume tous les rapports publiés par le service de vérification du rendement qui portent sur les vérifications des ministères de la Justice, de la Défense, des Finances, de la Santé et des Affaires sociales, de l'Agriculture, de l'Éducation et des Sciences, de l'Environnement, de l'Industrie et du Commerce. Pour obtenir le rapport (en anglais), communiquez avec **The Swedish National Audit Office, RRV Publication Service, P. O. Box 45070, Se 104 30 Stockholm, Suède (téléc. : ++46-8-690-41-01); courriel :** publikationsservice@rrv.se.

*****

Tant à l'échelle nationale qu'internationale, les partenariats de développement évoluent en substance et en orientation. Dans de nombreux pays en développement, les rôles du gouvernement, du secteur privé et de la société civile sont redéfinis, suscitant de nouveaux modèles de coopération entre eux. À l'échelle régionale et mondiale, les économies plus ouvertes et les marchés concurrentiels entraînent une restructuration des relations et amènent les institutions internationales à se repenser. C'est dans cet esprit que le Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement du PNUD vient de publier sa seconde édition de *Coopération sud*. Dans cette édition, onze rédacteurs explorent l'évolution des partenariats de développement à trois niveaux — nord-sud, sud-sud et national. Pour obtenir la publication *Coopération sud — Partenariats de développement* disponible en anglais, en espagnol ou en français, prière de s'adresser au **PNUD, One United Nations Plaza, New York, New York 1001, É-U. (tél : ++212-906-5737; téléc. : ++212-906-6352).**

*****

L'Institut des vérificateurs internes (IIA) a lancé sa série en six volets de conférences intitulées *Critical Infrastructure Assurance Conference,* le 18 avril 2000, à Washington, D.C. Présentant un éventail de hauts fonctionnaires du gouvernement, de directeurs d'entreprise, de cadres et de spécialistes de la sécurité informatique, la conférence visait à attirer l'attention de la haute direction, au niveau du conseil d'administration, sur les menaces pour les systèmes informatiques que posent les récentes attaques de virus et les problèmes de déni de services. Ont été discutés généralement 1) le rôle du vérificateur dans la gestion des risques et l'assurance, 2) la gestion des risques et les outils et 3) des études de réussites. Pour obtenir plus d'information sur la conférence de Washington ainsi que sur les prochaines conférences sur l'assurance de l'infrastructure essentielle, visitez le site Web de l'IIA à l'adresse www.theiia.org. Pour obtenir la publication Information Security Management and Assurance : A Call to Action for Corporate Governance (commande n° W399), **adressez-vous à : tél. ++(770-442-8633, poste 275) ou par téléc. : (++770-442-9742 ou par courriel à l'adresse** iiapubs@pbd.com).

*****

Dans un récent bulletin trimestriel, le Service de la gestion publique (PUMA) de l'Organisation de coopération et de développement économiques étudie les efforts déployés par les pays pour améliorer l'information communiquée par la participation des citoyens à l'élaboration des politiques. De nombreux pays s'inquiètent de la baisse de la confiance des citoyens dans les pouvoirs publics. Aussi, 30 représentants de 22 pays se sont réunis à Paris pour participer au groupe de travail de l'OCDE sur les relations entre les administrations et les citoyens. Cinq pays ont présenté des études de cas dont le Canada, le Danemark, les États-Unis, la France et la Hongrie. En outre, 21 pays membres et la Commission européenne ont répondu à l'enquête de l'OCDE sur le renforcement des relations entre les administrations et les citoyens. Les lecteurs peuvent désormais s'abonner électroniquement à OPTIQUE par courriel en format Adobe Portable Document (PDF), plutôt que par la poste, en visitant le site Web d'*OPTIQUE* à l'adresse www.oecd.org/puma/focus/index-fr.htm. Pour obtenir *OPTIQUE* par la poste, communiquez avec PUMA/OECD2, rue André-Pascal, 75775, Paris Cedex 16, France (téléc. ++33-1-45-24-87-96) ou par courriel : pum.contact@oced.org. Site Web www.oced.org/puma/focus/index-fr.htm.

*****

Les lecteurs de la *Revue* pourraient vouloir s'abonner à une nouvelle publication appelée *Global Futures Bulletin*, publiée par The Institute for Global Futures Research (IGFR). L'IGFR a été établie comme centre de recherche indépendant pour étudier les problèmes mondiaux urgents. La publication *Global Futures Bulletin* est produite deux fois par mois et diffusée par courriel à tous les membres et abonnés. Pour obtenir plus d'information sur le *Global Futures Bulletin*, s'adresser à **Institute for Global Futures Research, P.O. Box 263E, Earlville, Qld 4870, Australie, courriel :** igfr@igfr.org. ■

Dans le cadre de l'INTOSAI

Nouvelle du XVIIe INCOSAI 2001

Préparation au XVIIe Congrès de l'INTOSAI de 2001

Le Secrétariat du XVIIe INCOSAI a reçu environ 75 p. 100 des mémoires thématiques et sous-thématiques sous forme électronique. La Commission de contrôle et d'inspection (CCI) affichera ces mémoires de même que les résumés et autres documents pertinents à la page d'accueil du Congrès (www.koreasai.go.kir) de sorte que les participatns puissent avoir accès à l'information dont ils ont besoin pour se préparer aux débats qui auront lieu au congrès.

De plus, grâce à l'expérience acquise lors de la tenue de la 47e réunion du Comité directeur de l'INCOSAI en mai 2000, la CCI mettra à jour sa page d'accueil pour le XVIIe INTOSAI en mars 2001 et fournira un éventail d'information aux participants au Congrès. L'ISC hôte ne ménagera pas les efforts pour garantir que les communications entre le Secrétariat du Congrès et les pays membres de l'INTOSAI sont économiques, commodes et efficientes.

Pour assurer le succès du XVIIe INCOSAI, la CCI examine en détail toutes les facettes des préparatifs, y compris les conférences, les discussions thématiques, l'accueil des participants et l'aide qui leur sera fournie, les salles de conférence et l'hébergement, les services d'interprétation et de traduction, les événements culturels et le programme préparé à l'intention des personnes qui accompagnent les participants. La Corée tirera parti de l'expérience acquise lors de la tenue de la réunion du Comité directeur et s'est engagée à faire tout son possible pour prévenir ou minimiser les problèmes susceptibles de se produire au cours du Congrès.

Recours aux technologies

L'ISC de la Corée a tiré parti des progrès récents des technologies pour veiller à la commodité, à l'économie et à l'efficience des activités tant des participants que des organisateurs de la 47e réunion du Comité directeur de l'INTOSAI et compte faire de même pour le XVIIe Congrès.

En février 2000, une page d'accueil Internet a été créée dans les cinq langues de travail de l'INTOSAI pour la réunion du Comité directeur. Cette page d'accueil était la première du genre dans l'histoire de l'INTOSAI. Grâce à la page d'accueil, les membres de l'INTOSAI ont pu s'inscrire en ligne à la réunion et obtenir l'information nécessaire. Les membres ont été encouragés à communiquer avec l'ISC coréenne par courrier électronique. Les ISC ont préparé les documents de la conférence et les ont envoyés par courrier électronique à l'ISC coréenne, ce qui a été plus rapide et moins coûteux que par le passé. De plus, l'ISC coréenne a produit tous les documents nécessaires, collants et papeterie pour la réunion du Comité directeur en utilisant des logiciels de traitement de textes, d'art graphique et d'éditique plutôt que de faire faire ce travail à contrat. Au cours de la réunion, les participants ont utilisé cinq ordinateurs reliés à un réseau local pour créer des documents, surfer sur le Web et envoyer des courriels. Tous les utilisateurs ont jugé les ordinateurs et les services de courrier électronique très utiles et commodes.

Pour obtenir plus d'information sur le Congrès de 2001, prière de communiquer avec le Secrétariat du XVIIe INCOSAI, Board of Audit and Inspection, #25-23 Samchung-dong, Chongro-ku, Séoul 110-706, Corée (tél. : ++82-2-7219-290; téléc. : ++82-2-7219-297,276; et courriel : koreasai@koreasai.go.kr.

Le Troisième Séminaire sur la vérification du rendement prévu pour 2001

La Commission permanente pour le contrôle informatique de l'INTOSAI tiendra le Troisième Séminaire sur la vérification du rendement en Slovénie, en mai 2001. Le Comité directeur de l'INTOSAI a confirmé la décision, qui a été proposée par la Commission permanente pour le contrôle écologique lors de sa 44e réunion, à Montevideo, en octobre 1998. Depuis, de nombreuses ISC ont manifesté le désir de participer au Séminaire.

À l'automne de 1999 et au printemps de 2000, diverses ISC ont proposé des thèmes et des sujets pour le Séminaire. En juillet 2000, ces thèmes ont fait l'objet de discussions et cinq d'entre eux ont été choisis :

- les investissements en TI suscités par le gouvernement,
- les raisons de l'échec des projets de systèmes de TI,
- les ressources consacrées aux projets de TI,
- les achats de TI,
- les technologies de l'information et de la communication (TCI), avec de nombreuses parties participant à l'échange d'information.

La Commission a demandé à cinq ISC (l'Inde, le Royaume-Uni, la Pologne, le Canada et les Pays-Bas) de préparer les principaux mémoires pour le Séminaire. Ces mémoires doivent être distribués aux responsables des mémoires des pays à l'automne de 2000. Jusqu'à maintenant, l'échéancier du Séminaire est respecté.

Pour obtenir plus d'information, communiquez avec : Bengt E.W. Andersson (bengt.anderson@rrv.se), Bureau national de vérification de la Suède, coordonnateur de la rédaction, ou avec Silva Jamnik, membre de la Cour des comptes de Slovénie.

Première Conférence euro-américaine des institutions supérieures de contrôle

La « Coopération des ISC dans les processus d'intégration et de mondialisation » était le thème de la première Conférence euro-américaine des institutions supérieures de contrôle, tenue les 17 et 18 février, à Madrid, en Espagne. La Conférence a été organisée par la Cour des comptes d'Espagne sous l'honorable présidence de Son altesse, le roi d'Espagne.

Cette conférence a réuni 27 délégations étrangères (12 pays européens), 14 pays latino-américains et la Cour européenne des comptes, en plus de la Cour des comptes de l'Espagne. Les délégations étaient composées de représentants de niveau supérieur des ISC de l'Allemagne, de l'Argentine, de l'Autriche, de la Bolivie, du Brésil, du Chili, de la Colombie, du Danemark, de l'Équateur, de l'Estonie, de la Fédération russe, de la France, du Guatemala, du Honduras, du Mexique, du Nicaragua, de la Norvège, du Paraguay, du Pérou, de la Pologne, du Portugal, de la République tchèque, du Royaume-Uni, du Salvador, de la Slovénie et du Venezuela.

Les ISC de la plupart de ces pays sont membres de l'EUROSAI (Organisation des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'Europe, qui est composée de 41 institutions) ou de l'OLACEFS (Organisation des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques de l'Amérique latine et des Caraïbes, qui est composée de 20 institutions). Les autres participants représentaient des organisations avec lesquelles les institutions avaient signé des ententes de coopération.

Le thème de la Conférence avait été choisi pour sa pertinence pour les ISC et pour l'importance de partager leurs expériences et de discuter des stratégies de coopération dont elles ont besoin pour travailler efficacement dans le contexte de la mondialisation et de la décentralisation. Ainsi, certains pays d'Europe ont posé leur candidature pour entrer dans l'Union européenne ou l'Union monétaire. De même, en Amérique latine, divers processus d'intégration régionale ont vu le jour, comme le Marché commun du Sud (MERCOSUR), la Communauté andine (CAN) et le Système d'intégration d'Amérique centrale (SICA).

Les processus d'intégration et de mondialisation entraînent non seulement des changements politiques, économiques et sociaux importants, mais touchent aussi l'organisation du secteur public de même que sa gestion et son contrôle. Les institutions de vérification externe intégrées en systèmes ouverts font face à de nouveaux contextes concurrentiels à tous les niveaux (national, supranational et régional). Pour toutes ces raisons, cette conférence fournissait une excellente occasion de partager les expériences et de discuter des possibilités de coopération.

La Commission de la dette publique de l'INTOSAI s'est réunie à Londres

La Commission de la dette publique de l'INTOSAI s'est réunie à Londres, en Angleterre, les 4 et 5 mai 2000. Ont participé le Canada, les États-Unis d'Amérique, la Jordanie, la Lituanie, le Mexique (président), le Portugal, le Royaume-Uni, la Russie, la Suède, et la Zambie.

La réunion s'est ouverte par un message de bienvenue de Sir John Bourn, contrôleur et vérificateur général du Royaume-Uni. À la suite d'une présentation de Mike Williams, chef de la direction du Bureau de gestion de la dette du Royaume-Uni, le délégué du Mexique a présenté un extrait d'un document intitulé Aspects légaux de la dette publique mexicaine.

Les membres de la Commission de la dette publique prennent une pause pour la photo de groupe.

Le premier jour de la réunion, les membres de la Commission ont discuté des questions découlant de la réunion de novembre 1999. Le premier sujet était l'évolution du *Guide de planification et de conduite de la vérification des contrôles internes de la dette publique* et le *Guide d'évaluation et d'identification de la dette publique*. Les États-Unis ont présenté et distribué le premier document en anglais et en espagnol. Les membres se sont demandé s'il pouvait être diffusé comme document officiel étant donné qu'il n'était pas encore disponible dans les trois autres langues de l'INTOSAI, le français, l'allemand et l'arabe. Le Canada a indiqué que la traduction française était disponible. Les membres ont conclu que si cela était possible, le document devrait être traduit en arabe et en allemand. Les cinq versions devraient être affichées sur le Web, et les versions arabes et allemandes ne devraient pas être publiées sur support papier.

Le Royaume-Uni a expliqué qu'il avait reçu des États-Unis la semaine auparavant les épreuves du Guide d'évaluation et d'identification de la dette publique en anglais et qu'il n'avait pas encore eu le temps de les relire et de les faire imprimer.

La Zambie présente des nouvelles de son projet en vue d'établir un système pour déterminer, mesurer et communiquer la dette publique. La Zambie a décrit les progrès réalisés, faisant remarquer qu'elle avait atteint le point où il était possible de vérifier les chiffres. Les membres conviennent que d'autres pays pourraient également tirer parti du modèle de la Zambie, à savoir que leur ministère des Finances collaborent avec leur ISC en matière de dette publique. La Zambie a accepté de rédiger une étude de cas et d'en présenter les grandes lignes lors de la prochaine réunion de la Commission.

La Commission a discuté du site Web de la Commission (que l'ISC du Mexique est en train de développer). Le Mexique explique les éléments du site et a indiqué qu'il prévoie ajouter de l'information en espagnol. Les pays membres sont invités à envoyer au Mexique de l'information sur les sites Web d'intérêt qui pourraient être reliés au site Web; ils font remarquer cependant que la langue pourrait être un

obstacle dans certains cas. La Commission a convenu que le Mexique devrait établir un lien avec le site Web de l'INTOSAI.

La Commission a discuté également de l'élargissement de son rôle pour englober la vérification d'autres institutions financières. Le Canada a accepté de rédiger pour la prochaine réunion un document décrivant les avantages de l'élargissement de ce rôle et d'étudier également si cet effort est susceptible de chevaucher les travaux du Groupe de travail pour la privatisation.

Enfin, la Commission a discuté de ses liens avec les autres commissions de l'INTOSAI. Le Canada proposera que les procédures des commissions de l'INTOSAI exigent que le compte rendu de chaque réunion des commissions soit affiché sur le site Web.

Le reste de la première journée de la réunion a consisté en deux exposés sur des rapports récents produits par les membres. Le premier exposé, par les États-Unis, portait sur la budgétisation selon la comptabilité d'exercice dans d'autres pays, et le second, par le Canada, portait sur la gestion de la dette du Canada.

Les États-Unis ont fait remarquer qu'il serait avantageux que la Commission rehausse son profil en assistant à la Conférence sur la dette mondiale ou en y contribuant. La Commission a convenu qu'elle devrait faire preuve de proactivité pour faire connaître les travaux de l'INTOSAI. Par conséquent, les États-Unis ont accepté de communiquer avec la Banque mondiale et l'OCDE au sujet de la Conférence et le Canada a accepté d'étudier la possibilité de faire connaître les travaux de l'INTOSAI par l'entremise du Fonds monétaire international. La Commission a accepté que cette question soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

La Commission a également discuté de l'état d'avancement de ses projets. Tout d'abord, les États-Unis ont présenté un mémoire sur les revendications financières et ses répercussions pour la gestion de la dette et le rôle des ISC. Les États-Unis ont fait remarquer qu'il s'agissait d'un document de discussion et qu'ils souhaitent recevoir d'autres exemples à inclure dans le document. En second lieu, le Canada a présenté un document sur la gestion et la vulnérabilité de la dette publique et le rôle que peuvent jouer les ISC. Le Canada a indiqué qu'il souhaite modifier le document pour préciser, entre autres, les types de tests appropriés et inclure l'exemple mentionné par les États-Unis lors de la réunion.

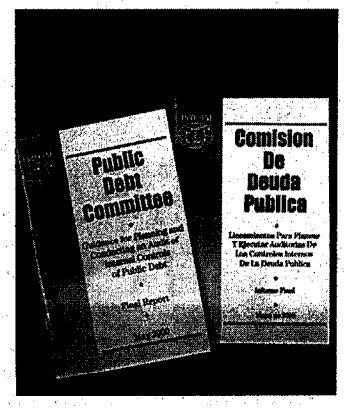

La dernière publication de la Commission de la dette publique est disponible en anglais, en français et en espagnol; les versions anglaise et espagnole sont présentées ici.

La réunion s'est poursuivie par deux exposés des travaux menés par des ISC membres. Les États-Unis ont fait un exposé sur la gestion de la dette en période d'excédents budgétaires tandis que la Suède a décrit ses travaux et ses constatations sur le Bureau de gestion de la dette de la Suède. Pour clore la réunion, le président a félicité les membres de leur participation aux délibérations et le Royaume-Uni, pour son accueil.

Pour obtenir plus d'information, s'adresser à : Contador Mayor de Hacienda, Av. Coyocan 1501, Col. Del Valle, Deleg. Benito Juarez 03100, Mexique D.F., Mexique, courriel : cmhasesor@mexis.com. ■

Pour appuyer la stratégie de communication de l'INTOSAI, la *Revue* tient une liste d'adresses électroniques et Internet des ISC, des programmes de l'INTOSAI et des organisations professionnelles connexes. Pour recevoir la liste, qui est mise à jour régulièrement, communiquez avec la *Revue* à <chases@gao.gov>.

Calendrier des événements de l'INTOSAI en 2000-2001

Octobre

8e Assemblée de l'ASOSAI
Chiang Mai, Thaïlande
10-14 octobre

Réunion de la Commission de la dette publique de l'INTOSAI
Washington, D.C., É.-U.
27 octobre

Novembre

Congrès de la SPASAI
Sydney, Australie
16-18 novembre

Congrès de la CAROSAI
Basseterre, Saint-Kitts
19-25 novembre

Commission permanente pour le contrôle informatique
New Delhi, Inde
20-21 novembre

10e Assemblée générale de l'OLACEFS
Brasilia, Brésil
20-24 novembre

Décembre

2001

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Réunion de la Commission pour le contrôle informatique de l'INTOSAI
Ljubljana, Slovénie
14-16 mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Réunion du Groupe de travail pour la privatisation
Buenos Aires, Argentine
18-19 septembre

N.D.L.R. : Ce calendrier est publié à l'appui de la stratégie de communication de l'INTOSAI et comme moyen d'aider les membres de l'INTOSAI à planifier et à coordonner leurs engagements. Figureront dans cette section régulière de la Revue les événements intéressant l'ensemble des membres de l'INTOSAI et les événements régionaux tels que les congrès, les assemblées générales et les réunions des comités directeurs. En raison de l'espace restreint, les nombreux cours de formation et autres réunions professionnelles offertes par les régions ne peuvent être inclus. Pour plus de renseignements, s'adresser au secrétaire général de chaque groupe de travail régional.

INTOSAI

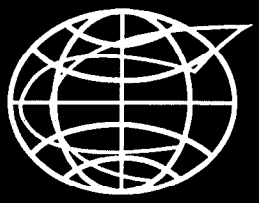

Printed on
Recylced Paper